



**Norme
internationale**

ISO 2424

**Revêtements de sol textiles —
Vocabulaire**

Textile floor coverings — Vocabulary

**Cinquième édition
2024-07**

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 2424:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/7189a997-2b17-428b-992e-255b838b7c25/iso-2424-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/7189a997-2b17-428b-992e-255b838b7c25/iso-2424-2024>

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 2424:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/7189a997-2b17-428b-992e-255b838b7c25/iso-2424-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/7189a997-2b17-428b-992e-255b838b7c25/iso-2424-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire	Page
Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Termes liés aux catégories des revêtements de sol textiles en fonction de leur construction	2
5 Termes liés à la couche d'usage	15
6 Termes liés au soubassement	20
7 Termes liés aux dessins et colorations des revêtements de sol textiles	24
8 Termes liés à la confection et à l'utilisation des revêtements de sol textiles	25
9 Termes liés à l'usure à l'emploi des revêtements de sol textiles	26
9.1 Caractéristiques d'usure	26
9.2 Autres propriétés	30
Bibliographie	33
Index	34

iTech Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 2424:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/7189a997-2b17-428b-992e-255b838b7c25/iso-2424-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/7189a997-2b17-428b-992e-255b838b7c25/iso-2424-2024>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/patents. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 219, *Revêtements de sol*.

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième (ISO 2424:2007), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- reformulation de certains termes et définitions;
- ajout de définitions.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 2424 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

Revêtements de sol textiles — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document définit les termes relatifs aux revêtements de sol textiles et catégories de ces produits.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1 revêtement de sol textile

système ayant une *couche d'usage* (3.2) composée de matières textiles, généralement utilisé pour le recouvrement des sols

Note 1 à l'article: Les revêtements de sol textiles peuvent être unis ou à dessin.

3.2 couche d'usage

partie du *revêtement de sol textile* (3.1) soumise directement à l'usage

3.3 soubassement support textile étoffe support

construction solidaire de la *couche d'usage* (3.2), composée d'une ou de plusieurs couches, servant de support pour la couche d'usage

Note 1 à l'article: Le soubassement peut être fabriqué, par exemple, à partir d'une couche tissée, non tissée ou aiguilletée dans le cas d'un revêtement de sol touffeté ou d'un revêtement de sol aiguilleté, ou à partir d'une chaîne de liage dans le cas d'un revêtement de sol tissé.

Note 2 à l'article: Le soubassement peut stabiliser les dimensions et/ou se comporter comme un matelas.

Note 3 à l'article: Certains *revêtements de sol textiles* (3.1) sans *velours* (5.1) peuvent ne pas avoir de soubassement distinct de la couche d'usage.

4 Termes liés aux catégories des revêtements de sol textiles en fonction de leur construction

4.1

revêtement de sol textile à velours moquette à velours

revêtement de sol ayant une *couche d'usage* (3.2) textile qui forme une couche de fils ou de fibres sur un *soubassement* (3.3) pouvant être traité par des techniques de *tissage* (4.1.1), de *touffetage* (4.1.2), de *tricotage* (4.1.3) ou d'*aiguilletage* (4.1.6)

Note 1 à l'article: Pour la définition de velours, voir 5.1.

Note 2 à l'article: Le revêtement de sol peut comprendre une couche d'usage définie et un soubassement d'envers (hétérogène), ou une proportion de fibres constante pour toute l'épaisseur du revêtement (homogène).

4.1.1

revêtement de sol textile tissé à velours moquette tissée à velours

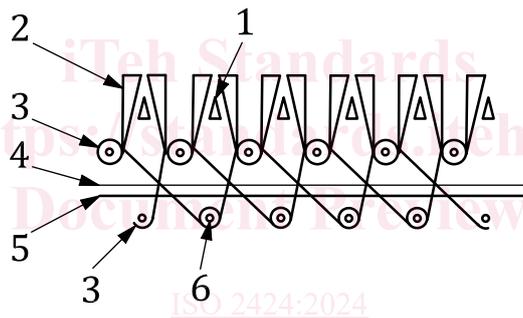
moquette à velours (4.1) produite sur un métier à tisser de sorte que le *velours* (5.1) soit lié par les fils du dossier

4.1.1.1

revêtement de sol textile tissé Wilton

moquette à velours (4.1) fabriquée par insertion transversale de fils sur toute la longueur du métier à tisser

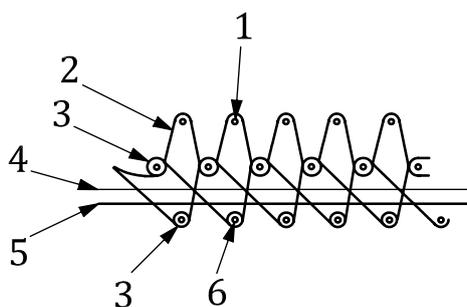
Note 1 à l'article: Des exemples sont donnés aux [Figures 1](#) et [2](#).



Légende

- 1 verge coupante
- 2 velours coupé
- 3 dossier: fil de chaîne ondulé ou chaîne de liage
- 4 boyau incorporé
- 5 dossier: fil de chaîne tendu ou chaîne de force
- 6 dossier: trame

Figure 1 — Revêtement de sol textile tissé Wilton à velours coupé (coupe dans le sens de la chaîne)



Légende

- 1 verge simple
- 2 fil bouclé
- 3 dossier: fil de chaîne ondulé ou chaîne de liage
- 4 boyau incorporé
- 5 dossier: fil de chaîne tendu ou chaîne de force
- 6 dossier: trame

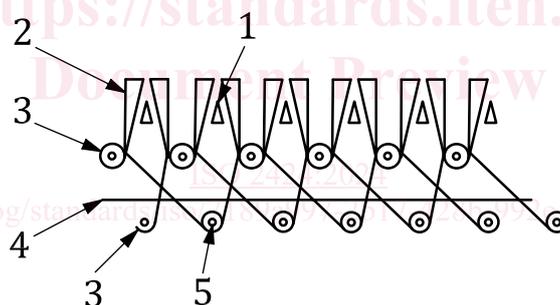
Figure 2 — Revêtement de sol textile tissé Wilton à velours bouclé (coupe dans le sens de la chaîne)

4.1.1.1.1

revêtement de sol textile tissé Wilton uni

moquette à velours (4.1), généralement d'une seule couleur et dans la même rangée de chaîne, dans la production de laquelle il n'y a pas de système de sélection alternatif des fils de *velours* (5.1)

Note 1 à l'article: Un exemple est donné à la [Figure 3](#).



Légende

- 1 verge coupante
- 2 velours coupé
- 3 dossier: fil de chaîne ondulé ou chaîne de liage
- 4 dossier: fil de chaîne tendu ou chaîne de force
- 5 dossier: trame

Figure 3 — Revêtement de sol textile tissé Wilton à velours coupé uni (coupe dans le sens de la chaîne)

4.1.1.1.2

revêtement de sol textile tissé Wilton à dessin

moquette à velours (4.1) produite sur un métier à tisser Jacquard ou avec un autre mécanisme et présentant un dessin obtenu par la sélection, par arrangement préalable, des fils de *velours* (5.1) de la couleur voulue parmi les fils disponibles dans chaque *broche* (6.4), les autres fils, demeurant inactifs (*boyaux*, 6.8), étant incorporés dans l'*armure de fond* (6.13)

Note 1 à l'article: Des exemples sont donnés aux [Figures 4 à 6](#).

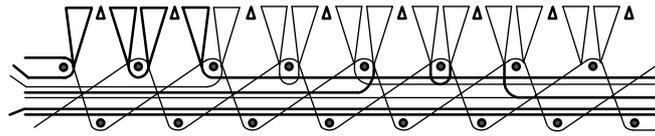


Figure 4 — Tissée 1/2 V (tissée simple duite) avec velours non visible sur l'envers et avec velours inactif (boyau) incorporé

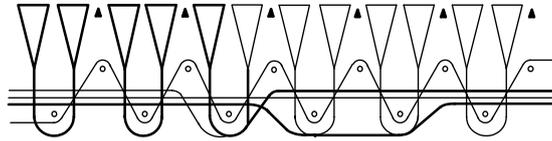


Figure 5 — Tissée 1/2 V (tissée simple duite) avec velours visible sur l'envers et avec velours inactif (boyau) incorporé

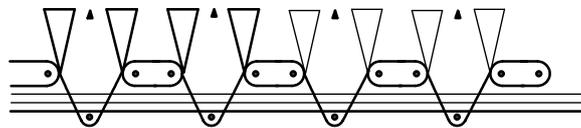


Figure 6 — Tissée 2/3 V (tissée double duite) avec velours non visible sur l'envers et avec velours inactif (boyau) incorporé

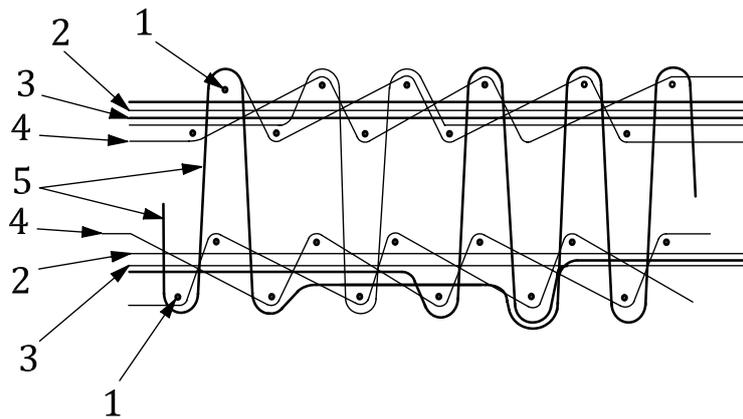
4.1.1.2

revêtement de sol textile tissé à velours double pièce

moquette à velours (4.1) produite sur un métier à tisser qui produit simultanément, face à face, deux *armures de fond* (6.13) reliées par les fils de *velours* (5.1), qui sont tranchées par l'action du couteau pour produire une pièce d'envers (BC) du *revêtement de sol textile* (3.1) et une pièce d'endroit (TC)

Note 1 à l'article: Un exemple est donné à la [Figure 7](#).

Note 2 à l'article: Pour les revêtements de sol textiles double pièce, trois techniques de tissage différentes sont à distinguer: la *technique de tissage à lance unique* (4.1.1.2.1), la *technique de tissage à double lance* (4.1.1.2.2) et la *technique de tissage à triple lance* (4.1.1.2.3).



Légende

- 1 trame
- 2 dossier: fil de chaîne tendu ou chaîne de force
- 3 boyau incorporé
- 4 dossier: fil de chaîne ondulé ou chaîne de liage
- 5 velours

Figure 7 — Revêtement de sol textile double pièce (coupe dans le sens de la chaîne)

4.1.1.2.1

technique de tissage à lance unique

technique selon laquelle une seule duite est insérée par cycle de tissage, de telle sorte que le premier cycle de tissage produit une foule pour la pièce d'endroit (TC) du *revêtement de sol textile* (3.1) et le deuxième cycle de tissage produit une foule pour la pièce d'envers (BC)

Note 1 à l'article: La technique de tissage à lance unique fonctionne également sans *boyau* (6.8) incorporé, auquel cas le fil du boyau flotte à l'arrière de la pièce d'envers du revêtement de sol textile avant d'être supprimé par un processus de «grattage» lors de la finition.

Note 2 à l'article: Les revêtements de sol textiles tissés par la technique de tissage à lance unique possèdent une rangée de velours sur chaque *duite* (6.11) (voir Figure 8).

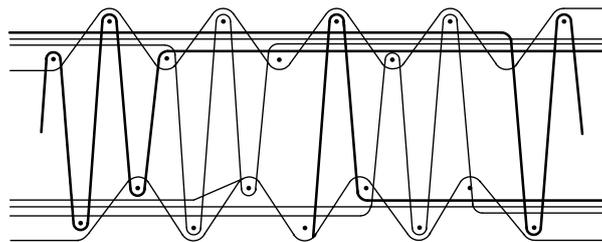


Figure 8 — Tissée 1/1 V (tissée une bouture) avec velours visible sur l'envers et avec velours inactif (boyau) incorporé

4.1.1.2.2

technique de tissage à double lance

technique dans laquelle deux trames sont insérées simultanément par cycle de tissage, une trame dans la foule de la pièce d'endroit (TC) du *revêtement de sol textile* (3.1) et l'autre dans la foule de la pièce d'envers (BC)

Note 1 à l'article: Les revêtements de sol textiles tissés par la technique de tissage à double lance possèdent une rangée de *velours* (5.1) toutes les deux *duites* (6.11) (voir Figures 9 et 10).

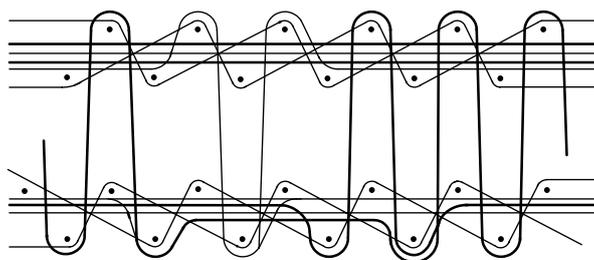


Figure 9 — Tissée 1/2 V (tissée simple duite) avec velours visible sur l'envers et avec velours inactif (boyau) incorporé

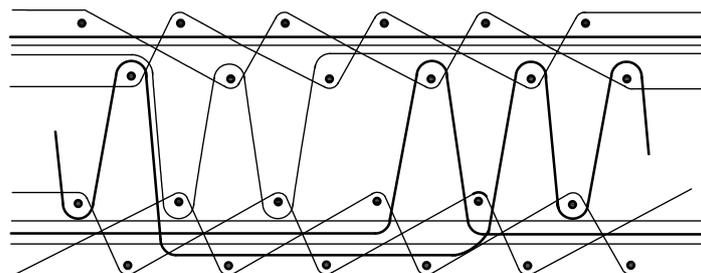


Figure 10 — Tissée 1/2 V (tissée simple duite) avec velours non visible sur l'envers et avec velours inactif (boyau) incorporé

4.1.1.2.3

technique de tissage à triple lance

technique selon laquelle trois duites sont insérées simultanément par cycle de tissage, de telle sorte que deux duites sont insérées dans la foule de la pièce d'endroit (TC) du *revêtement de sol textile* (3.1) et une duite dans la foule de la pièce d'envers (BC) lors du premier cycle de tissage, et que deux duites sont insérées dans la foule de la pièce d'envers (BC) et une duite dans la foule de la pièce d'endroit (TC) lors du second cycle de tissage

Note 1 à l'article: Les revêtements de sol textiles tissés par la technique de tissage à triple lance possèdent une rangée de *velours* (5.1) toutes les trois *duites* (6.11) obtenues en deux tours de machine (voir Figure 11).

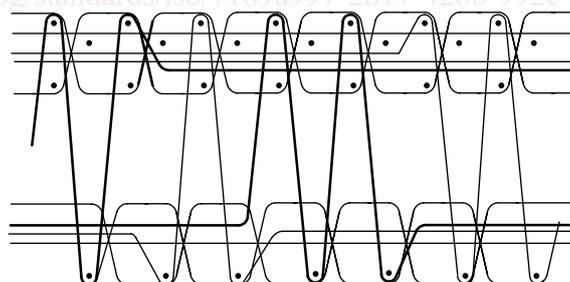


Figure 11 — Tissée 2/3 V (tissée double duite) avec velours visible sur l'envers et avec velours inactif (boyau) incorporé

4.1.1.3

revêtement de sol textile «Axminster»

revêtement de sol textile (3.1) à *velours coupé* (5.5) produit par insertion, en cours de tissage, de rangées successives de *touffes* (5.3) ayant des couleurs déterminées par arrangement préalable

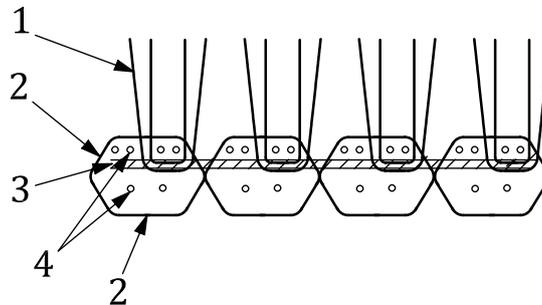
Note 1 à l'article: En raison de son tissage, ce type de revêtement de sol textile ne comporte pas de boyaux.

4.1.1.3.1

revêtement de sol textile «Axminster» à bobines

moquette à velours (4.1) fabriquée sur un métier à tisser, dans lequel les fils de *velours* (5.1) de chaque rangée (sens trame) sont enroulés sur une bobine séparée, compte tenu du dessin recherché; les bobines (une par rangée du dessin) sont préparées dans le cadre d'un processus appelé réglage des bobines, les *touffes* (5.3) étant coupées des fils présentés aux points de tissage, après insertion dans le *soubassement* (3.3)

Note 1 à l'article: Un exemple est donné à la [Figure 12](#).



Légende

- 1 velours coupé
- 2 chaîne de liage
- 3 fil de chaîne de force
- 4 trame

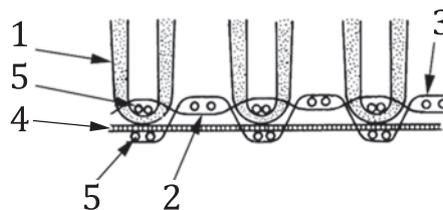
Figure 12 — Revêtement de sol textile «Axminster» à bobines (coupe dans le sens de la chaîne)

4.1.1.3.2

revêtement de sol textile «Axminster» à pinces

moquette à velours (4.1), fabriquée sur un métier à tisser Jacquard, dans lequel les *touffes* (5.3) de fils coupés après sélection appropriée des bobines dans le gril, sont insérées aux points de tissage au moyen de pinces

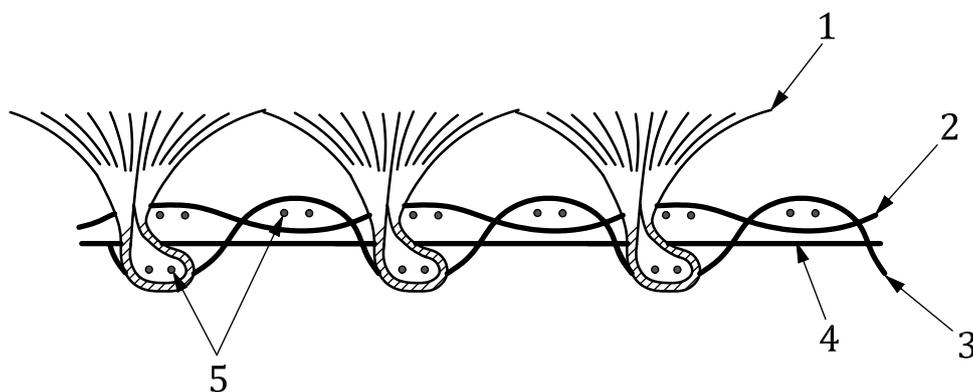
Note 1 à l'article: Un exemple est donné à la [Figure 13](#). La [Figure 14](#) illustre une autre construction produite de cette manière, dite construction Kardax.



Légende

- 1 velours coupé
- 2 chaîne courte
- 3 chaîne longue
- 4 fil de chaîne de force
- 5 trame

Figure 13 — Revêtement de sol textile «Axminster» à pinces (coupe dans le sens de la chaîne)



Légende

- 1 touffes
- 2 chaîne courte
- 3 chaîne longue
- 4 fil de chaîne de force
- 5 trame

Figure 14 — Revêtement de sol textile «Axminster» à pinces (construction Kardax)

4.1.1.3.3

revêtement de sol textile «Axminster» à bobines et pinces

moquette à velours (4.1) fabriquée sur un métier à tisser, dans lequel le fil de velours (5.1) de chaque rangée (sens trame) est enroulé sur une bobine séparée, comme pour l'«Axminster» à bobines, et les touffes (5.3) sont insérées aux points de tissage au moyen de pinces comme pour l'«Axminster» à pinces

4.1.2

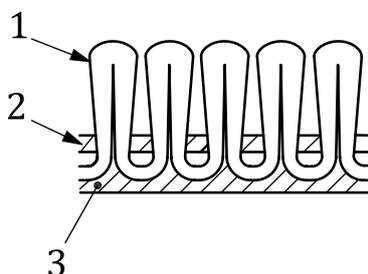
revêtement de sol textile touffeté à velours

moquette touffetée

moquette à velours (4.1) dans laquelle les fils du velours (5.1) sont insérés par des aiguilles analogues aux aiguilles de machine à coudre dans un soubassement (3.3) préalablement fabriqué, puis fixés par adhésif ou par un processus mécanique

Note 1 à l'article: Des exemples sont donnés aux Figures 15 et 16.

Note 2 à l'article: Le fil est saisi par un crochet sous l'étoffe et forme une boucle (5.2) lorsque l'aiguille ressort vers le haut du soubassement. Un couteau peut être ajouté à chaque ensemble crochet pour couper les boucles créées par l'interaction entre le crochet et l'aiguille, formant par conséquent des touffes (5.3) de fils ouvertes appelées velours coupé (5.5). Une combinaison des deux est possible.



Légende

- 1 velours bouclé
- 2 soubassement
- 3 enrobage

Figure 15 — Revêtement de sol textile touffeté à velours bouclé (coupe longitudinale)